

Catalogue

Procès-verbal (2020.10.26 extraordinaire) (5).pdf 1

Discours_PTI_2021_Web.pdf 4

PTI 2021-2022-2023 (1).pdf 20



SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE DE DRUMMONDVILLE

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Drummondville, tenue le 26 octobre 2020, à compter de 19 h 00, à l'hôtel de ville de Drummondville, **sous la présidence de monsieur le maire Alain Carrier**; cette séance est tenue selon les dispositions du règlement municipal no 3500.

Sont présents :

Les conseillères et les conseillers :

monsieur Dominic Martin, conseiller
madame Stéphanie Lacoste, conseillère
monsieur Daniel Pelletier, conseiller
madame Cathy Bernier, conseillère
monsieur Jean Charest, conseiller
madame Catherine Lassonde, conseillère
monsieur Alain D'Auteuil, conseiller
monsieur John Husk, conseiller
monsieur William Morales, conseiller
monsieur Alain Martel, conseiller
monsieur Yves Grondin, conseiller

En visioconférence :

madame Annick Bellavance, conseillère

Absence motivée :

Sont également présents :

M. Francis Adam, directeur général
Me Mélanie Ouellet, greffière
Me Marie-Eve Le Gendre, greffière adjointe
Me Claude Proulx, directeur de cabinet
M. Benoit Carignan, trésorier et directeur Module administratif
M. Dominic Villeneuve, directeur, Service des communications
M. Denis Jauron, directeur, Service de l'urbanisme

Lecture de la réflexion

Monsieur le maire déclare la séance ouverte et fait lecture d'une réflexion.

1171/10/20 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de madame Stéphanie Lacoste,
dûment appuyée par monsieur Yves Grondin,
il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1172/10/20 Discours sur le programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023

Monsieur le maire prononce le discours sur le programme triennal d'immobilisations pour les années 2021-2022-2023.

Le texte du discours est annexé au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1173/10/20 Adoption du programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023

Sur proposition de monsieur Jean Charest,
dûment appuyée par madame Stéphanie Lacoste,

il est résolu que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2021-2022-2023 soit adopté tel que présenté dans le document explicatif annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Un document explicatif du programme triennal d'immobilisations pour les années 2021-2022-2023 sera distribué à chaque adresse civique de Drummondville.

Monsieur le maire demande le vote :

9 membres ont voté pour :

Dominic Martin,
Stéphanie Lacoste,
Daniel Pelletier,
Cathy Bernier,
Jean Charest,
Catherine Lassonde,
Alain Martel,
Yves Grondin,
Annick Bellavance,

3 membres ont voté contre :

Alain D'Auteuil,
John Husk,
William Morales

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

1174/10/20 LEVÉE DE LA SÉANCE

Considérant que l'ordre du jour est épuisé;
sur proposition de monsieur Yves Grondin,
dûment appuyée par monsieur Dominic Martin,
il est résolu que l'assemblée soit levée à 19 h 38.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Alain Carrier, maire

Me Mélanie Ouellet, greffière

La signature de ce procès-verbal équivaut à l'approbation de l'ensemble des présentes résolutions.



DISCOURS DU MAIRE

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2021•2022•2023

26 Octobre 2020

DRUMMONDville
Capitale du développement

UN VRAI COUP DE BARRE À NOS INFRASTRUCTURES



Alain Carrier, maire
Ville de Drummondville

Chères citoyennes, chers citoyens,

C'est avec fierté que je vous présente aujourd'hui le contenu du **Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2021-2022-2023** de la Ville de Drummondville.

Il s'agit d'un exercice annuel astreignant et important auquel se livrent vos élus ainsi que l'appareil administratif, dans un **esprit de collaboration et de bien collectif**. Je tiens d'ailleurs à remercier tout un chacun pour sa contribution à l'élaboration de ce PTI, qui permettra à notre organisation, vous le constaterez par vous-même, de donner un **vrai coup de barre à nos infrastructures**, particulièrement au surfacage de nos rues.

D'emblée, soulignons que le conseil municipal et le personnel administratif de la Ville ont établi ce PTI en demeurant dans **les rigoureux paramètres du cadre financier** dont ils se sont dotés, en y rajoutant toutefois une somme de **5 M \$ pour de l'asphaltage**, et ce, compte tenu de l'état de notre réseau routier.

Ainsi, globalement, les **investissements** tirés du PTI prévus en 2021 **totaliseront 83,8 M \$** (brut). De cette somme **record**, les contribuables drummondvillois n'auront qu'à assumer une portion équivalente à **38,4 M \$** (net) compte tenu de diverses sources de revenus externes, comme des subventions des paliers provincial et fédéral, par exemple. D'ailleurs, nous attendons des **subventions de l'ordre de 27 M \$** en 2021 pour les divers projets prévus au budget d'investissement.

Les sommes prévues au budget d'investissement 2021 vont nous permettre de poursuivre le développement de Drummondville, une ville qui est en croissance.



INFRASTRUCTURES

Depuis mon entrée en poste à l'hôtel de ville, vous avez été nombreuses et nombreux à me faire part de vos suggestions, de vos recommandations, de vos idées, de vos projets, toujours dans le même objectif : **faire mieux**.

À ce titre, plusieurs personnes constatent que nos infrastructures sont vieillissantes, tantôt désuètes, et qu'il est donc **urgent de réinvestir dans nos réseaux**. Je suis donc très heureux d'annoncer aujourd'hui à la population, comme je m'étais engagé à le faire, qu'une somme de **21,4 M \$** sera investie dès l'an prochain **dans les infrastructures routières** de la Ville de Drummondville.

Un effort particulièrement important sera consacré au surfacage. Pas moins de **12 M \$** seront affectés à **l'asphaltage de quelque 25 kilomètres de rues** du territoire, soit plus du double, je dis bien **plus du double**, du nombre de kilomètres **réalisés en 2020**. Ces travaux procureront aux usagers de la route, comme les automobilistes, les cyclistes, les piétons ou les personnes à mobilité réduite qui n'ont pas la chance d'avoir un trottoir près de chez eux, plus de confort et de sécurité. Il faut **en faire plus, et maintenant**, afin de ne pas perdre le contrôle de l'entretien de notre réseau routier. Nous avons le défi de combler un déficit d'investissements passé, et ce, pour prévenir la dégradation du réseau.

Par ailleurs, un **segment de la rue Saint-Georges**, soit celui entre le boulevard Saint-Joseph et le pont de la Traverse, **sera entièrement refait**, donc tant les infrastructures souterraines (aqueduc, égouts) que de surface (rue, trottoirs, corridor de mobilité active et autres). Cet important projet de réfection commande un investissement de **6,9 M \$**.



Ce n'est pas tout de construire de nouvelles infrastructures ou de les rénover. Il faut aussi en prendre soin, les entretenir, et vos élus ont prévu l'injection d'une somme de **1,8 M \$** pour notamment **rafraîchir notre flotte de machinerie et d'équipements**. L'achat d'un nouveau camion écuereur (725 000 \$) et d'un nouveau camion à benne de 12 roues (265 000 \$) est, entre autres, prévu, et était devenu plus que nécessaire.



C'est cette année que nous entreprendrons la **construction de notre nouvelle usine de traitement de l'eau potable, le plus important projet d'investissement jamais réalisé par la Ville de Drummondville** depuis sa fondation, en 1815. Rappelons qu'il s'agit d'un **projet global de l'ordre de 76 M \$** qui nous permettra, dès 2024, de bonifier le système actuel en termes de qualité et de performance. La nouvelle usine de traitement de l'eau potable de la Ville de Drummondville se démarquera par son architecture adaptée à l'environnement urbain et par sa conception à la fine pointe des technologies disponibles.

Notre approche de gestion de l'eau potable sera avant-gardiste et, pour y arriver, nous consacrerons à ce projet structurant une somme de **23 M \$ dès 2021**.

Toujours concernant l'eau potable, je tiens aussi à souligner les **travaux de réhabilitation des conduites d'aqueduc des rues Gill et Gendron** qui seront effectués, nécessitant un investissement de quelque **483 000 \$**, ainsi que la phase 1 des travaux de construction d'aqueduc sur le boulevard Allard (983 400 \$), **des environs du chemin de l'Aéroport à la rue de la Charbonnière**.

Soulignons également qu'à la demande de citoyennes et de citoyens, différents travaux de secteurs et de promoteurs seront de nouveau réalisés cette année. Les **travaux de secteurs** sont des travaux qui ne touchent qu'une partie de la population, et ce sont les résidents concernés qui assument la majorité des frais nécessaires. En 2021, la Ville effectuera pour une valeur de **4,3 M \$** de travaux pour ajouter des infrastructures dans certains secteurs. Notons que la majorité de ces investissements seront à la charge des citoyens concernés.

Finalement, pas moins de **308 500 \$** serviront à financer divers travaux assurant la qualité du **traitement des eaux usées** de la ville, et une somme de **513 100 \$** permettra l'ajout d'un **égout sanitaire** aux **rues Labrecque et de Villandry**, dans le secteur Saint-Nicéphore.

QUALITÉ DE VIE

La pandémie de COVID-19 est venue nous rappeler à quel point **il fait bon vivre**, somme toute, **à Drummondville**. Bien que nous ayons atteint le niveau d'alerte maximale relatif à la pandémie, il n'en demeure pas moins que nous bénéficions généralement de **grands espaces** pour relaxer, être actif, ou simplement profiter du grand air. Chez nous, **la qualité de vie est une priorité** de tous les instants.





Comme nous avons plus que jamais besoin d'installations de qualité en plein air, le conseil municipal a pris la décision d'investir **2,2 M \$ dans les parcs, espaces verts et terrains sportifs** de la ville, soit **30 % de plus qu'en 2020**. Ainsi, une somme de **1,2 M \$** servira à compléter la réalisation de la **phase 2** du nouveau **parc de la Seigneurie**, dans le secteur de la rue de la Commune, tandis que **400 000 \$** seront injectés pour la réalisation du nouveau **parc de la Forêt boréale**, qui sera situé près du boulevard Patrick.

Soulignons aussi que **nos terrains de balle, de soccer, de tennis et de tennis léger** (« pickleball ») verront un montant de **100 000 \$** leur être consacré en 2021.



Le succès sans précédent que rencontre notre **promenade Rivia**, d'une distance de 2,5 km, nous amène à la prolonger de **2 autres km** en 2021 dans le parc des Voltigeurs, en bordure de la majestueuse rivière Saint-François, grâce à un investissement de **2,8 M \$**.

Nos excellentes relations avec le Centre de services scolaire des Chênes nous permettront de poursuivre le travail commun d'**aménagement de parcs-écoles** pour le niveau primaire, cette année à **Christ-Roi**, près du boulevard Mercure, et à l'école **Le Relais**, située sur le boulevard Lemire. Chacun de ces projets bénéficiera d'une enveloppe de **75 000 \$**, et les installations viendront profiter non pas seulement aux écoliers, mais bien à l'ensemble de la population de ces quartiers.



Qu'il est splendide le nouveau **parc Kounak**, aménagé au cours des derniers mois sur le chemin Hemming, en face de l'aéroport, procurant ainsi une **vue magnifique sur la Saint-François**. Les citoyennes et les citoyens qui ont eu la chance d'en profiter jusqu'ici ne tarissent pas d'éloges à l'égard des travaux qui y ont été réalisés. L'an prochain, un investissement de **152 000 \$** nous permettra de finaliser les travaux d'aménagement des installations sanitaires.



D'un point de vue « sports et loisirs », je ne peux passer sous silence le mégachantier du **Centre sportif Girardin**, à l'intersection des rues Pelletier et Marchand. Cette infrastructure majeure comportera, comme vous le savez, une patinoire, un terrain synthétique multisport et une piste de course à pied intérieure. Les travaux ont débuté cette année et se poursuivront grâce à l'injection de **10,8 M \$** dans le projet en 2021, sans compter une somme de près de **550 000 \$** pour divers **équipements**, notamment une surfaceuse pour la glace. Comme nos échéanciers sont suivis scrupuleusement, le bâtiment nous sera livré en septembre prochain.

La qualité de vie, c'est aussi les arts, la culture, le patrimoine. La Ville de Drummondville se dotera d'ailleurs en 2021 d'une première **Politique sur le patrimoine culturel**, un projet qui sera jumelé à la réalisation d'un nouvel inventaire patrimonial.



Les arts et la culture verront, quant à eux, des **projets créatifs, amusants et branchés** se réaliser à hauteur de **100 000 \$**, dont un aux multiples volets dont on n'a pas fini d'entendre parler : les **récréations publiques**. En 2021, surveillez donc la patinoire réfrigérée Victor-Pepin, et le conseil municipal souhaite que des initiatives semblables permettent à la population de participer à la vitalité culturelle du milieu.

Vos élus ont également eu une pensée pour les gens qui vivent avec une limitation fonctionnelle. Ainsi, dans un souci d'accessibilité à nos installations qui soutiennent la qualité de vie des citoyennes et des citoyens, une **plateforme élévatrice sera ajoutée au complexe sportif Drummondville**, situé près de la rue Montplaisir, dans le secteur Saint-Charles.

De plus, la Ville de Drummondville prévoit une somme de **25 000 \$** pour réaliser une **étude** afin de doter le secteur Saint-Joachim d'un **bâtiment structurant** répondant aux besoins de la population, une initiative directe tirée du rapport du **Chantier de travail pour le développement d'une vision Saint-Joachim 2030**.



Finalement, j'aimerais attirer votre attention sur le fait qu'en matière d'environnement et de développement durable, les actions qui découlent de notre **Politique de l'arbre**, comme la cartographie du territoire pour **mesurer l'indice de canopée** et **identifier les îlots de chaleur**, tout comme notre plan d'intervention pour lutter contre l'agrile du frêne, entraîneront des investissements de l'ordre de **241 000 \$**. De cette somme, **61 000 \$** permettront de **planter pas moins de 500 arbres** sur le territoire de la ville.

Nos différents cours d'eau bénéficieront également de notre attention, en vertu de l'injection d'une somme de 195 000 \$ pour leur saine gestion, et nous ajouterons un **verger urbain** sur le territoire, cette fois au **parc Saint-Georges**.

Nous bénéficions à Drummondville d'un cadre naturel de qualité, et il est important de le préserver. Qu'il s'agisse de **mettre en œuvre notre Plan de conservation des milieux naturels**, ou encore de **défendre nos intérêts dans le dossier du projet d'agrandissement du site d'enfouissement**, les citoyennes et les citoyens peuvent compter sur leurs élus pour se tenir debout.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Drummondville ne porte pas le titre de «**Capitale du développement**» pour rien. Depuis des années, la Ville et la Société de développement économique de Drummondville, la SDED, posent des gestes concrets et forts pour **susciter des investissements, créer de la richesse et stimuler le marché de l'emploi**.

Même si les temps sont plus difficiles en raison des impacts de la COVID-19 sur l'économie, je dirais mondiale, il est primordial pour nous de poursuivre nos efforts de **diversification économique**. Pour soutenir les entreprises d'ici qui sont en croissance ou encore celles de l'extérieur qui souhaitent s'implanter chez nous, nous avons besoin de plusieurs outils dans notre coffre, dont des terrains **industriels de qualité**.

C'était une priorité pour moi de voir au développement de nos zones industrielles. C'est donc également à titre de président du conseil d'administration de la SDED que je suis fier d'annoncer un **investissement de 6,1 M \$** dans la **vitrine de l'autoroute**

Joseph-Armand-Bombardier, située dans le secteur Saint-Nicéphore, pour réaliser la troisième phase de développement de cette vaste zone industrielle.

Qui plus est, une **étude** pour la **planification d'un nouveau parc industriel** sur le territoire sera réalisée en cours d'année, et ce, afin que Drummondville demeure la **locomotive industrielle des PME au Québec**. C'est aujourd'hui qu'il faut penser pour demain.

D'ailleurs, la Ville de Drummondville entend **acquérir dès 2021 de nouveaux terrains industriels** pour soutenir son développement économique.

CENTRE-VILLE

Un autre projet qui me tient particulièrement à cœur, c'est la **revitalisation de notre centre-ville**. On en parle depuis trop longtemps; **il faut maintenant agir** pour qu'il retrouve son dynamisme. Mon objectif est de faire du centre-ville un pôle d'attraction structurant, pour nous, **attirer les gens de l'extérieur à venir dépenser chez nous**. En 2021, une somme de **250 000 \$** servira à l'élaboration des **plans et devis** du nouveau quartier de la **Fortissimo**, un projet d'habitation « life style » qui servira de **modèle québécois en matière d'urbanisme**. Résolument tourné vers l'avenir, ce nouveau secteur viendra prolonger la dynamique de notre centre-ville en proposant **un nouveau cadre de vie complet s'inspirant des meilleures pratiques d'aménagement**.

D'autre part, la **Commission de développement du centre-ville** amorcera bientôt ses travaux, et une somme de **100 000 \$** viendra soutenir, entre autres, le travail et les réflexions de cette commission dans **l'analyse de différents projets** structurants pour le secteur, comme la construction d'un **stationnement étagé** ou l'aménagement d'une **salle de spectacle multifonctionnelle** de style « cabaret ».



MOBILITÉ DURABLE



Par ailleurs, je tiens à vous informer que les projets de la **Planification stratégique 2017-2022** de la Ville de Drummondville, tout comme ceux de notre **Plan de relance municipal**, se poursuivent et vont bon train, à l'exemple de notre Plan de mobilité durable 2020-2040. La mobilité durable, c'est bon pour le corps, l'esprit, l'économie, la sécurité, et l'environnement aussi. C'est pour toutes ces raisons qu'à **Drummondville, on se met en action pour la mobilité durable, dès maintenant.**

Conséquemment, d'importantes sommes seront de nouveau consenties aux et pour des aménagements piétonniers et cyclables, et ce, conformément à notre Plan d'action en mobilité durable. Ainsi, **713 000 \$** seront investis pour réaliser de **nouveaux aménagements piétonniers (2,2 km)**, tandis que les trottoirs existants verront une somme de 1,2 M \$ être consacrée à leur reconstruction. Du côté cycliste, pas moins de **1,9 M \$** seront investis pour la réalisation de **corridors de mobilité active (4,9 km)**, alors que les corridors existants seront rénovés à hauteur de 510 000 \$.

Je tiens également à souligner que j'ai personnellement demandé à nos deux députés à l'Assemblée nationale une enveloppe financière qui nous permettrait de **repenser le chemin Hemming, en 2023**, en y intégrant un véritable corridor de mobilité active qui relierait le centre-ville au parc Kounak en toute sécurité. De là, les cyclistes pourraient prendre le ponton, traverser la rivière, et revenir vers le centre-ville en empruntant le boulevard Allard, ce qui constituerait une **boucle cyclable « signature »**, en bordure de l'eau.

Un autre volet important de notre Plan de mobilité durable concerne la **sécurité optimale de nos rues**. Le conseil municipal a à cœur la sécurité de la population, de toutes les tranches d'âge, et c'est pourquoi nous poursuivons nos efforts en ce sens. Ainsi, soulignons que différentes **mesures d'apaisement de la circulation** seront mises en place aux quatre coins de la ville, pour une somme de **105 000 \$**. De plus, un montant de **290 000 \$** permettra la mise à jour ou encore l'ajout de **feux de circulation** ou de **feux piétons ou sonores**, et ce, en fonction de l'analyse des réalités des différentes intersections visées par ces interventions. La construction d'une **nouvelle école primaire rue des Tours**, près du parc Boisé-de-la-Marconi, nous donne également l'opportunité d'en **sécuriser les abords**, et ce, grâce à la réalisation d'un projet de signalisation, de trottoirs, de traverses piétonnes et de bordures de l'ordre de **594 000 \$**.

Finalement, je tiens à rappeler l'introduction, plus tôt ce mois-ci, d'un **service de transport en commun dans nos parcs industriels** du secteur de l'autoroute Jean-Lesage, un autre projet issu de notre Plan de mobilité durable. La Ville de Drummondville investira d'ailleurs une somme de **338 000 \$** pour l'introduction d'un **nouveau système d'information aux passagers** et d'un **nouveau système de vente et de perception tarifaire**. L'ajout de ces équipements technologiques nous permettra aussi d'offrir une connexion « **Wi-Fi** » à bord des autobus, une commodité en demande qui sera très appréciée de la part des usagers de notre service de transport en commun, j'en suis convaincu.



FAIRE AUTREMENT, **ENSEMBLE**

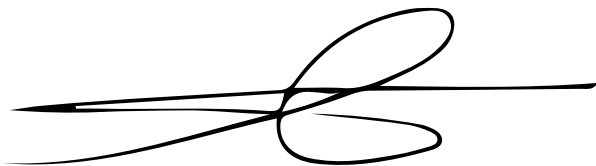
J'espère que les projets prévus au budget d'investissement 2021 vous emballent comme nous, les membres du conseil municipal de la Ville de Drummondville, puisqu'ils viendront **faire une différence concrète dans votre quotidien.**

Le Programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023 nous donne l'opportunité de **faire autrement, et ensemble**, pour le bien de notre communauté qui fait face, comme le reste du monde, à une crise sans précédent.

En ces temps difficiles pour plusieurs, rehausser significativement les investissements dans nos infrastructures municipales nous semble la chose à faire. En effet, stimuler l'économie et consolider des milliers d'emplois nous apparaît être une stratégie porteuse, et ce, en toute conformité avec les axes d'intervention de notre Plan de relance municipal.

Soyez assurés qu'en ces temps troubles comme en temps normal, **vos élus sont présents, disponibles et veillent au grain.** Nous n'avons qu'une seule priorité en tête : répondre de manière efficace, innovante et responsable à vos besoins, à vos attentes et à vos aspirations, et ce, afin de bâtir une collectivité où tous peuvent s'épanouir.

Merci de votre attention.



PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2021-2022-2023

DESCRIPTION DU PROJET	TOTAL	2021	2022	2023
COMMUNICATIONS	186 000 \$	81 000 \$	75 000 \$	30 000 \$
EXPÉRIENCE CITOYEN	135 000 \$	110 000 \$	25 000 \$	0 \$
INFORMATIQUE	1 372 500 \$	414 000 \$	545 000 \$	413 500 \$
URBANISME	1 003 100 \$	227 700 \$	157 700 \$	617 700 \$
APPROVISIONNEMENTS	35 000 \$	20 000 \$	15 000 \$	0 \$
GÉOMATIQUE	40 000 \$	0 \$	40 000 \$	0 \$
SERVICE À LA VIE CITOYENNE	126 000 \$	26 000 \$	100 000 \$	0 \$
TOTAL ADMINISTRATION	2 897 600 \$	878 700 \$	957 700 \$	1 061 200 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE - INCENDIE	86 000 \$	46 000 \$	0 \$	40 000 \$
INFRASTRUCTURES	54 333 575 \$	19 502 575 \$	16 638 000 \$	18 193 000 \$
EAU POTABLE ET EAUX USÉES	11 386 650 \$	972 250 \$	5 690 500 \$	4 723 900 \$
ÉDIFICES	6 009 550 \$	678 300 \$	3 337 750 \$	1 993 500 \$
PARCS, ESPACES VERTS ET TERRAINS SPORTIFS	7 688 000 \$	2 235 000 \$	2 116 000 \$	3 337 000 \$
BIBLIOTHÈQUE	362 000 \$	5 000 \$	282 000 \$	75 000 \$
CULTURE	868 500 \$	100 000 \$	488 500 \$	280 000 \$
LOISIRS	1 550 250 \$	234 000 \$	580 000 \$	736 250 \$
MACHINERIE ET ÉQUIPEMENTS	5 166 250 \$	1 797 500 \$	1 602 250 \$	1 766 500 \$
SOUS-TOTAL INCLUANT ADMINISTRATION	90 348 375 \$	26 449 325 \$	31 692 700 \$	32 206 350 \$
PROJETS SPÉCIAUX	21 186 690 \$	10 614 900 \$	4 326 000 \$	6 245 790 \$
COURS D'EAU	1 231 000 \$	175 000 \$	871 000 \$	185 000 \$
TRAVAUX DE SECTEURS ET PROMOTEURS	1 808 708 \$	1 100 508 \$	378 200 \$	330 000 \$
TOTAL	114 574 773 \$	38 339 733 \$	37 267 900 \$	38 967 140 \$